

Conseil Municipal n°6

Séance du 3 Novembre 2020 à 20 h

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Frédéric MILLET, Maire,
Date de convocation : 29/10/2020

Présents :

Christophe VACHERON – Sandrine MARECHET - Odile PINTURIER – Elisabeth LAFANECHERE - Hervé DUQUESNE – Didier CHAMBON – Didier MASSACRIER – Jean LESQUIR – Frédéric MILLET – Sylvie DALLERY – Serge LOMBARDIN – Marie-Claire JASSERAND – Isabelle BRUNEL – Julien DELHEUR - Valérie GUILLAUME

Secrétaire : Sophie COMBREAS-GOUTEY et Karine GAMBRON

1- Approbation du dernier compte-rendu de conseil

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Droit de Prémption Urbain

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité renonce à l'acquisition du bien suivant cadastré :

- Section C N°1628 Chemin des Favers 00h12 à 50 C

3- Création de postes associés au grade pour le recrutement d'une ATSEM

En raison du départ d'un agent titulaire travaillant auprès des enfants de l'école maternelle et de la prévision de recruter une nouvelle personne avant le départ de cet agent, et considérant le tableau des emplois de la Collectivité, ainsi que les besoins du service M. le Maire propose à l'assemblée, la création de deux postes permanents pour la fonction de D'ATSEM, à temps non complet soit **24 h 24 min/35 h ou en centième 24h39 centièmes / 35 h**, postes avec **annualisation du temps de travail** à compter **du 4 janvier 2021.**

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ces créations de postes annualisés.

4- Personnel communal : création de poste dans le cadre du dispositif parcours emploi Compétence

Au vu de l'évaluation de la personne employée dans le cadre du dispositif parcours emploi compétence et son choix de découvrir d'autres horizons, M le Maire propose de recruter une nouvelle personne à compter du 4 Janvier, ici c'est le département qui propose plusieurs candidature adaptées au profil de poste. Ce sont des jeunes qui sont sur un processus d'insertion.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce recrutement.

5- Garanties de prêts à « cité nouvelle »

Cité Nouvelle sollicite 21 % de garantie auprès de la commune : les banques ne demandent jamais les remboursements aux communes, et le CCLLS est un organisme qui permet de pallier à un manquement éventuel. Une délibération établie par Cité Nouvelle détaille le principe de garantie.

Après délibération, le conseil municipal décide à 14 voix et une abstention d'approuver cette convention de mise à disposition.

6- Demande de mise à disposition d'une parcelle communale pour installation d'un rucher.

Suite à un premier avis du conseil municipal du 7 juillet 2020, le conseil a donné un accord de principe pour la mise à disposition de la parcelle communale section B n°567 située à Montclaret pour une installation d'un rucher composé de six ruches.

Le maire propose donc une convention en annexe en lecture.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette convention de mise à disposition.

Sujets et informations diverses :

- **Rentrée scolaire**

La rentrée du lundi 2 novembre s'est bien passée : Du temps de ménage a été ajouté car le dernier protocole sanitaire demande quelques désinfections supplémentaires.

- **Hommage**

Des élus ont accompagné les classes pour l'hommage à Samuel Paty

- **Gestion de l'école suite à la crise sanitaire**

On pourrait fournir 4 masques lavables par enfant .le Maire se renseigne et on avise (tout le conseil est favorable)

- **Election du CMJ**

L'élection des membres du CMJ a bien eu lieu mais la première rencontre n'a pu avoir lieu suite à la crise sanitaire

- **Conseil d'école**

Le conseil d'école aura lieu avec 7 enseignants, 7 parents et M le Maire.

- **Rencontre autour d'un café**

Chaque lundi matin, rencontre Maire – secrétaires – cantonniers pour faire le point sur la semaine écoulée et préparer la semaine qui commence.

- **Droit au CNAS**

- Bien informer tous les employés communaux sur le CNAS et les avantages qu'ils peuvent en tirer : refaire une communication / information lors de la prochaine rencontre avec tout le personnel.

- **Plantage de piquets le 28 Novembre**

On pourrait commencer le parking (déplacer des piquets et le grillage) pour soulager les « heures de pointe »... pour mettre un peu de positif dans cette période morose.

Colis seniors 184 colis seront distribués le jeudi 3 et vendredi 4 Décembre

Les colis seront portés directement chez les personnes (préparation le 2 décembre, distribution les 3 et 4 décembre)

- **Travaux écoles terminés**

Tour de table :

- Prochaine réunion « finances » au sujet des tarifs des différents services communaux. Elle sera programmée plus tard.
- Les « cours d'informatique » commenceront dès que possible.
- Les commissions de travail peuvent continuer à avoir lieu.
- Réunion CAPT à prévoir le 23 novembre à 20h.

Voirie :

- Différents chemins ont été remblayés
- Mode doux : le travail progresse
- Les travaux ont été terminés à l'école pendant les vacances
- les mats pour le nouvel éclairage seront posés en décembre, mais les trous seront préparés dans 15 jours.
- Les rencontres concernant le tiers lieu sont reportées
- Les travaux rue centrale vont occasionner un certain danger avec des tranchées de 5 cm la nuit de lundi à mardi prochain.
- Il est important d'inciter, si possible les gens à faire installer la fibre par THD42 (suggestion du SIEL pour la fiabilité du travail).

Clôture du conseil municipal à 21h54.

Prochain conseil municipal
le mardi 1^{er} Décembre 2020 à 20h

À la salle des fêtes.

Secrétaire de séance : Sandrine MARECHET

La séance de conseil est levée à vingt-et-une heures et cinquante-quatre minutes

Le Maire, Frédéric MILLET,

*Le présent compte rendu a été affiché en
mairie à partir du 12 Novembre 2020.
Le Maire, Frédéric MILLET,*

